



HAL
open science

Louis-Victor, vicomte de Caux de Blacquetot

Olivier Tort

► **To cite this version:**

Olivier Tort. Louis-Victor, vicomte de Caux de Blacquetot. Les ministres de la Guerre, 1792-1870 : histoire et dictionnaire, 2018, pp.259-264. 10.4000/books.pur.169366 . hal-04105572

HAL Id: hal-04105572

<https://univ-artois.hal.science/hal-04105572v1>

Submitted on 1 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

LOUIS-VICTOR, VICOMTE DE CAUX DE BLACQUETOT

Ministre de la Guerre, 4 janvier 1828 – 8 août 1829

I. ORIGINES, FORMATION ET CARRIÈRE AVANT 1828

Louis-Victor de Caux était issu en ligne paternelle d'une famille bourgeoise originaire du Ponthieu (Picardie maritime)¹, anoblie en 1775 en vertu d'un édit de 1750 élevant à la noblesse les chevaliers de Saint-Louis après trois générations successives. Son grand-père paternel, Pierre de Caux, directeur des fortifications, serait apparenté au dramaturge Corneille par sa mère. Quant à son grand-père maternel, François-Christophe Thierry, huissier ordinaire de la chambre du roi, puis premier valet de chambre du dauphin (futur Louis XVI) de 1767 à 1774, il avait été anobli en 1769.

Il était le fils de Jean-Baptiste de Caux de Blacquetot (1723-1793), chevalier de Saint-Louis, ingénieur en chef, puis inspecteur général des fortifications dans le Hainaut, domicilié à Maubeuge, et aussi directeur de l'École du génie de Mézières (1776-1792), avec le grade de maréchal de camp (1780) puis de lieutenant-général (1791)², et de Marie-Hippolyte Thierry de Ville d'Avray (1739-1793), épousée le 25 février 1767 à Versailles.

Né le 23 mai 1775 à Douai (Nord), Louis-Victor de Caux fut élève à l'École de Mézières. Sous-lieutenant (1^{er} mars) puis lieutenant du génie (1^{er} août 1793), il fut destitué comme noble (26 novembre 1793) mais choisit de rester en France, et reprit du service dès 1795 avec rang de capitaine. Il combattit avec bravoure dans les Ardennes et sur le Rhin, ce qui lui valut d'être promu chef de bataillon et sous-directeur des fortifications (1^{er} août 1799). En août 1800, il fut notamment chargé par Moreau de négocier un armistice avec le comte de Bubna, général autrichien.

De Caux servit à l'armée du Rhin jusque 1803, puis il fut envoyé en 1804-1805 à Boulogne, dans l'armée des côtes de l'Océan, future matrice de la Grande Armée ; il fut inclus dans la première promotion de la Légion d'honneur (14 juin 1804). Placé ensuite dans la réserve comme chef d'état-major du premier inspecteur général de son Arme (1806), il fut nommé en 1807 chef de la division du génie au ministère de la Guerre, travaillant directement auprès du général Clarke ; il fut fait chevalier d'Empire (2 juillet 1808). Envoyé en mission en 1809 sur les côtes de la mer du Nord, il contribua à faire échouer un débarquement britannique à Walcheren, au large d'Anvers. Revenu au ministère avec le grade de colonel (7 mars 1810), il fut promu baron d'Empire (29 décembre 1812, à titre héréditaire le 11 novembre 1813), tout en recevant deux belles dotations inscrites sur le Grand livre de la dette publique en 1808 et 1812.

Son prompt ralliement à la Restauration lui assura de nouvelles récompenses : il parvint enfin au grade de maréchal de camp (20 avril 1814), peu avant d'être fait chevalier de Saint-Louis (27 juin 1814) et officier de la Légion d'honneur (29 juillet 1814). Après les Cent-Jours, on le chargea de régler avec Wellington, commandant des forces alliées, la répartition des troupes d'occupation sur le territoire. À la fois loyal, modéré et efficace, il était apprécié par les centristes au pouvoir : ils firent du général de Caux un conseiller d'État affecté au Comité de la guerre (19 avril 1817), un chef de la 2^e direction du ministère de la Guerre

¹ Ayant fourni un échevin d'Abbeville dès 1503.

² Le père du ministre, destitué et mis hors la loi après la défaite de Valenciennes (juillet 1793) mourut peu après en émigration, à Essen (Westphalie) ; son oncle maternel, le baron Marc-Antoine Thierry de Ville d'Avray (1732-1792), intendant du garde-meuble royal et premier maire de Versailles (mai-août 1789), fut victime des massacres de septembre.

(1819)³ et aussi, à compter de mai 1819, un commissaire du roi devant les chambres, chargé de défendre en expert les projets militaires du gouvernement devant la représentation parlementaire. De Caux fut alors fait vicomte héréditaire (30 janvier 1818), puis accéda aussi au grade de commandeur dans l'ordre de la Légion d'honneur (18 mai 1820) et dans celui de Saint-Louis (3 janvier 1822).

L'arrivée de la droite royaliste aux affaires ne compromit nullement la poursuite de sa carrière. Il fut maintenu au Conseil d'État (8 janvier 1823), malgré le profond remaniement de celui-ci. Surtout, Digeon, lieutenant-général qui exerça trois semaines l'intérim du ministère de la Guerre en l'absence de Bellune appelé en Espagne, fit du vicomte de Caux son directeur général du personnel (26 mars 1823). Celui-ci exerça la fonction jusqu'au retour du ministre titulaire, puis il se vit élevé au grade de lieutenant-général (30 juillet 1823). Il devint alors directeur général de l'administration de la Guerre (5 novembre 1823), tout en continuant, régulièrement, à défendre certains projets de loi à la Chambre en qualité de commissaire du roi, notamment ceux ayant trait à l'expédition d'Espagne en 1823. Villèle et Clermont-Tonnerre appréciaient, à leur tour, le solide pragmatisme du vicomte de Caux.

En même temps qu'ils le promurent grand-officier de la Légion d'honneur, en récompense de son zèle (3 novembre 1827), ses mentors persuadèrent de Caux de se lancer en politique en se présentant à la députation dans le Nord. Dans un contexte électoral très difficile pour la droite, de Caux fut pourtant élu à l'arrondissement d'Avesnes-Maubeuge le 17 novembre contre Royer-Collard, l'un des principaux chefs de la gauche modérée, par 110 voix contre 38. Quand Charles X, après plus d'un mois d'hésitation, se résolut enfin à renvoyer Villèle et à former un gouvernement de techniciens de centre droit, il apparut vite que le vicomte de Caux avait le profil idéal pour figurer dans la nouvelle équipe : d'autant que la liste comptait déjà trop de pairs de France, et qu'on cherchait désormais, pour la Guerre, un élu du Palais-Bourbon – rupture importante avec la pratique précédente, et premier signe d'un rôle diminué pour le ministre.

II. ACTION AU MINISTÈRE DE LA GUERRE (1828-1829)

Nommé ministre le 4 janvier 1828, de Caux resta en fonction jusqu'au brusque renvoi du gouvernement par Charles X le 8 août 1829. Il ne suivit pas Chabrol et Frayssinous dans leur départ en mars 1828, lorsque la Chambre mit violemment en cause le bilan de l'administration villèliste sortante, à laquelle il était pourtant lié jusqu'alors. Car, comme Martignac, qui devint la figure prépondérante du gouvernement, le vicomte de Caux assumait la ligne de franche rupture avec la droite, au profit d'une politique d'union des centres et de main tendue à la gauche, qui convenait à son tempérament. S'il garda de la reconnaissance pour son ancien mentor Clermont-Tonnerre, il n'en laissa plus rien paraître publiquement, tant qu'il demeura en poste.

Malgré ce glissement opportuniste, de Caux ne parvint pas, dans le monde politique, à se départir de son image de technicien sans envergure, « gros et court » comme l'écrivit méchamment Salaberry, opposant de droite ; « général de bureau et de paperasses qui n'avait pas plus vu le feu que le feu maréchal Clarke », répondait en écho sans plus d'aménité le duc Victor de Broglie, opposant de gauche. En vérité, le vicomte de Caux donna le sentiment fâcheux d'être sous influence. Les royalistes reprochèrent à ce « commis trembleur devant les chambres » (duchesse de Maillé) de trop céder à la gauche dans les débats parlementaires. Les libéraux, au contraire, lui tinrent d'emblée grief d'avoir abandonné la réalité du pouvoir au duc d'Angoulême, héritier du trône et, plus que jamais, chef officieux des armées : tel un aveu

³ Cette 2^e direction, dite « administrative », s'occupait de la correspondance générale, du mouvement de troupes, de la justice militaire, de la gendarmerie et du recrutement des conscrits.

éclatant, de Caux ne porta d'abord le titre diminué que de « ministre de l'administration de la Guerre » – s'inspirant d'un précédent napoléonien ainsi que du modèle anglais, maladroitement adapté –, avant de retrouver, face aux murmures de l'opinion, le titre habituel de ministre de la Guerre une dizaine de jours plus tard (ordonnances des 4 et 17 janvier 1828). Le dauphin gardait cependant la maîtrise des nominations, d'autant que son propre aide de camp, Champagny, fut nommé directeur général du personnel (11 janvier), en remplacement du comte du Coëtlosquet, qui était resté en place depuis le ministère de Bellune.

Preuve supplémentaire de cette inféodation, de Caux dut mettre en place un Conseil supérieur de la Guerre (17 février 1828), présidé par le dauphin et dans lequel siégeaient déjà son successeur Bourmont, mais aussi les maréchaux Bellune, Molitor et Marmont. La création de cette instance collégiale de vingt membres, destinée à faire contrepoids aux lubies des ministres successifs, avait été projetée dès 1823, en s'inspirant des deux précédents de l'Ancien Régime⁴ ; les réformes actives du Comité de la guerre de l'Assemblée constituante, jusqu'en 1791, étaient elles-mêmes évoquées comme un argument en faveur de la recréation d'un conseil supérieur. Grâce à son excellente connaissance des rouages de la machine administrative et parce qu'il savait pouvoir compter sur le soutien de ses bureaux, dont il était issu, le vicomte de Caux parvint toutefois habilement à limiter l'influence réelle de cette pesante tutelle à la production de rapports plus ou moins utiles, dont il ne retint ensuite que ce qui lui agréait. Aussi, fort de ses rapports toujours courtois avec le dauphin, de Caux parvint à imposer une politique personnelle à la tête du ministère, dont le bilan est loin d'être exclusivement négatif.

D'abord, de concert avec son collègue de la Marine, Hyde de Neuville, il prépara avec efficacité l'expédition de Morée (août-décembre 1828), pour continuer à soutenir les Grecs contre les Turcs, après l'éclatant succès de Navarin remporté par surprise l'année précédente. Le ministre de la Guerre connaissait bien ce dossier gréco-turc, qu'il avait eu à suivre dès l'origine du conflit, en 1821, en fournissant un rapport sur l'accueil de réfugiés éventuels dans le Midi de la France. Pour diriger cette nouvelle intervention militaire, de Caux eut l'habileté d'imposer au roi réticent le choix du général Maison, libéral très populaire chez les soldats du rang, ce qui garantissait le zèle des troupes.

De même n'hésita-t-il pas à proposer au dauphin la réintégration d'anciens officiers de l'Empire jusque-là écartés pour des raisons politiques, à l'image du colonel Marcellin Marbot (1782-1854), soutien très actif de l'empereur pendant les Cent-Jours, au point d'avoir été banni du territoire français de 1815 à 1819, et replacé à la tête d'un régiment de chasseurs⁵. De Caux fut secondé dans cette politique d'ouverture par le général d'Ambrugeac, membre influent du Conseil supérieur de la Guerre. Il s'agissait pour eux de revenir à l'esprit de la loi Gouvion Saint-Cyr (1818) qui donnait la prime au mérite plutôt qu'au favoritisme courtisan dans les promotions.

La confiance que de Caux inspirait au dauphin lui permit de faire supprimer quelques abus, et d'améliorer la condition matérielle de ceux des demi-soldes qui n'étaient pas réintégrés dans l'armée active. De même, par la circulaire du 27 novembre 1828, il tenta d'améliorer sensiblement le contenu de l'enseignement prodigué dans les écoles d'enseignement primaire destinées aux enfants de troupe et aux conscrits illettrés, introduisant en particulier l'histoire et la géographie en renfort du triptyque de base constitué par la lecture, l'écriture et l'arithmétique.

Surtout, il fit adopter, trois jours avant son départ, une ordonnance fondatrice sur l'artillerie (5 août 1829), qui procédait à une importante restructuration dans l'organisation des services

⁴ Le premier lors de la Régence, sous la houlette du maréchal de Villars (1715-1718), le second juste avant la révolution, entre septembre 1787 et juillet 1789, sous l'impulsion du ministre Loménie de Brienne, frère du cardinal.

⁵ Marbot, devenu lieutenant-général après 1830, a écrit de célèbres *Mémoires* sur les guerres napoléoniennes.

de cette arme, tout en faisant bénéficier les artilleurs français d'améliorations techniques des batteries, déjà éprouvées en Europe. Ici encore, il s'attachait à une diminution immédiate des dépenses d'encadrement (y compris dans la garde royale) à hauteur d'1,8 million de francs, afin de pouvoir augmenter progressivement le nombre de soldats et de chevaux mobilisables.

Un plan de réforme plus général de la garde royale, préparé à l'été 1829, resta en revanche dans les cartons. De même, l'ambitieux projet d'un nouveau Code pénal militaire – attendu depuis 1816 – fut présenté à la Chambre des pairs le 14 février 1829, mais ne fut pas soumis aux députés, faute de temps et en raison des réticences du monarque.

Aspect plus contestable de sa politique, de Caux concentra son attention sur la diminution des dépenses publiques, à rebours des choix effectués par ses trois prédécesseurs depuis Bellune. Dès février 1828, il prôna, dans cette perspective, la baisse du nombre de conscrits appelés annuellement sous les drapeaux de 55 000 à 45 000 hommes, remettant ainsi en cause l'ambition portée par la réforme Damas de 1824. Toutefois, pour conserver le soutien de la famille royale, il dut résister à la tribune parlementaire à certaines surenchères démagogiques des libéraux et concentrer la plupart des suppressions de moyens sur les dépenses qui paraissaient les plus inutiles. Ainsi, au printemps 1829, alors que la gauche réclamait, pour voter le budget, une forte baisse de toutes les dépenses de représentation, de Caux obtint de Charles X de réduire le nombre d'aides de camp affectés aux différents membres de la famille royale – y compris ceux du duc d'Orléans, futur Louis-Philippe, idole des libéraux qui s'en plaignit *in petto* au ministre et au souverain, au grand amusement de ce dernier. De même, de Caux accepta-t-il de tailler dans l'intendance militaire, dans l'escorte des officiers généraux ou encore dans les états-majors des places-fortes – les commandants de place se voyant, en outre, retirés le titre désuet de « lieutenants du roi », au nom d'une modernisation revendiquée du vocabulaire.

Dans les dernières semaines de son ministère, le roi et le dauphin se montrant exaspérés par les provocations de la gauche parlementaire, de Caux chercha, en vain, à les convaincre du risque extrême qu'il y aurait à tenter d'utiliser l'armée pour un putsch anticonstitutionnel.

Il avait, par ailleurs, commencé à préparer avec son collègue Hyde de Neuville le projet d'expédition à Alger et de siège de la ville, que Bourmont et d'Haussez précisèrent et menèrent à bien en 1830.

III. CARRIÈRE POSTÉRIEURE, FORTUNE ET VIE PRIVÉE

Promu grand-croix de Saint-Louis lors du renvoi du gouvernement par le roi (8 août 1829), il continua à siéger comme député du Nord. Aigri d'avoir été brutalement remercié, choqué aussi par la dérive absolutiste de Charles X, le vicomte de Caux vota pour la fameuse adresse des 221 hostiles à Polignac (mars 1830). En mai, il fut réélu à Maubeuge, cette fois contre un candidat de droite, le baron de l'Épine, président du collège électoral, dans un scrutin beaucoup plus serré qu'en 1827 (par 108 voix contre 87).

Rallié à la Monarchie de Juillet, il déclina un poste d'ambassadeur à Berlin, mais siégea au Palais-Bourbon jusqu'à la dissolution d'avril 1831, et défendit vigoureusement en mars à la tribune l'état de l'armée française à la chute des Bourbons, qu'avait critiqué Soult. Il fut nommé pair de France le 11 octobre 1832, fonction qu'il exerça jusqu'à sa mort. Le régime orléaniste lui permit aussi de récupérer le majorat de son beau-père, le baron d'Estouff (3 octobre 1835), et le fit même grand-croix de la Légion d'honneur (10 mai 1837). De Caux avait été décoré également de nombreux ordres étrangers (grand-croix de l'ordre de Charles III d'Espagne, de Saint-Ferdinand de Naples, de Sainte-Anne de Russie, commandeur de Saint-Léopold d'Autriche, etc).

Il avait épousé le 24 novembre 1800 Claire-Françoise-Iphigénie Destouff Milet de Mureau (1778-1862), fille du général Louis-Antoine Destouff, baron Milet de Mureau, brièvement ministre de la Guerre en 1799 ; ce mariage resta stérile, mais l'épouse se fit bientôt connaître comme artiste peintre, spécialisée dans les natures mortes.

Il mourut sans postérité le 6 juin 1845 à son domicile de Saint-Germain-en-Laye, situé 46 rue des Ursulines, à l'âge de 70 ans.

Louis-Victor de Caux est considéré comme une célébrité par Douai, sa ville natale, qui a donné son nom à une caserne militaire et à la rue attenante (rue du bastion Caux).

IV. SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

1. Sources manuscrites

A. Service historique de la Défense

Seconde Restauration (série D) – SHD/GR, D² 1-3 : expédition de Morée ; D³ 120-127 : correspondance militaire générale.

Archives administratives (série X) – SHD/GR, X^s 21 ; X^s 176-178 : Conseil supérieur de la Guerre.

Archives collectives et individuelles (série Y) – SHD/GR, 7 Y^d 1021.

B. Archives nationales

Grande chancellerie de la Légion d'honneur (série LH) – LH 453/91.

C. Archives départementales des Yvelines

Registres paroissiaux et d'état civil – 2084122 : registres des décès de Saint-Germain-en-Laye, années 1840-1845, acte n° 146 [cliché en ligne 392/427] ; 1168928 : registres de décès de Saint-Germain-en-Laye, année 1862, acte n° 242 [cliché en ligne 45/80] ; 1112625 : registres des mariages de Versailles, paroisse Saint-Louis, année 1767 [cliché en ligne 17/50].

D. Archives départementales du Nord

Microfilms des registres paroissiaux et d'état civil (série Mi) – 5 Mi 20 R 026 : Douai, paroisse Saint-Nicolas, années 1772-1791li [cliché en ligne 136/1187].

2. Sources imprimées

ARTAUD DE MONTOR Alexis-François (dir.), *Encyclopédie des gens du monde, répertoire universel des lettres, des sciences et des arts*, vol. 7, Paris, Treuttel et Würtz, 1836, p. 612-613.

BARDIN Étienne-Alexandre (général), *Dictionnaire de l'armée de terre*, Paris, Corréard, 1851, vol. 2, p. 2029-2030, vol. 3, p. 3204, 3701-3702.

BROGLIE Victor de (duc), *Souvenirs*, Paris, Calmann-Lévy, 1886, 4 vol., tome 3, p. 130-131.

CAPEFIGUE Jean-Baptiste, *Histoire de la Restauration et des causes qui ont amené la chute de la branche aînée des Bourbons*, Paris, Dufey et Vézard, 1831-1833, 10 vol., notamment tome 10, 1833, p. 07-120 et 239-259.

COURCELLES Jean-Baptiste de (chevalier), *Dictionnaire historique et biographique des généraux français, depuis le onzième siècle jusqu'en 1822*, tome 4, Paris, de Plassan, 1822, p. 80-82.

COURTIN Eustache, *Encyclopédie moderne, ou Dictionnaire abrégé des sciences, des lettres et des arts*, tome 19, Paris, Bureau de l'Encyclopédie, 1830, p. 328-329.

EYMERY Alexis-Blaise, *Nouveau dictionnaire des girouettes, ou nos grands hommes peints par eux-mêmes, par une girouette inamovible*, Paris, marchands de nouveautés, 1832, p. 201-203.

MAILLÉ Blanche-Joséphine de (duchesse), *Souvenirs des deux Restaurations*, publ. Xavier de la Fournière, Paris, Perrin, 1984, p. 279.

3. Bibliographie

VIDALENC Jean, « Les directeurs de ministère sous la Restauration », dans EPHE, *Les directeurs de ministère en France, XIX^e-XX^e siècles*, colloque de l'IFSA 1974, Genève, Droz, 1976, p. 14-26.

OLIVIER TORT